Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Paiement amende / changement de carte grise

Par Chasael

Bonjour,
Il y a un an mon ancien compagnon m'a donné sa voiture, la carte grise était alors à son nom. il se trouve que j'ai alors été verbalisée pour stationnement non payé.
nous nous séparons, je garde la voiture et opère le changement de carte grise, je lui signe également un papier disant que j'avais la voiture à partir du moment ou il me la prêtée jusqu'au changement de carte grise. Je ne suis tjs pas au courant des mes infractions de stationnement.
Aujourd'hui, un an après, il me réclame la somme de 500e qui lui a été prélevée sur son compte. cette somme correspond aux amendes ci dessus majorées . or il ne m'a jamais transmis les fiches de contraventions lors de leur réceptions.
Il me réclame donc le montant des amendes de base (ok) + leur majoration (pas ok) . il me menace aujourd'hui reporter plainte contre moi et me dis que s'il porte plainte, les frais d'avocat qu'il aura entrepris seront à ma charge....
Que faire ? a't'il le droit ?
merci

Par ESP

Bonjour
Déposer plainte, et prendre un avocat pour 500 ?, alors qu'il n'y en a pas besoin, il est bien mal renseigné ou bluffe, car pour une telle somme les juges ne se mobilisent pas. En général, on fait appel à un huissier pour une procédure simplifiée de recouvrement et éventuellement à un conciliateur de justice.